COMMISSION DÉPARTEMENTALE
FOOTBALL D'ANIMATION
SECTION FÉMININES

RÉUNION DU 02 JANVIER 2023

INFORMATIONS IMPORTANTES :

Pour la saison 2022/2023, vous avez l'obligation d'utiliser la feuille de match informatisée pour l'ensemble des catégories.

RAPPEL

RAPPEL RÈGLEMENTS ET PRÉCONISATIONS

La Commission tient à rappeler à tous les Clubs les informations suivantes :

FORFAITS

Catégorie de U10F à U13F

Licence manquante = **10€**
Absence club à la journée nationale des débutants (non excusée) = **75€**
Absence non excusée par club à un Plateau ou Rassemblement = **10€**
Non réception feuille de plateau après relances = **30€**
Feuille de Plateau ou Rassemblement irrégulière = **10€**
Non réception feuille de présence centre accueil après 2 relances = **30€**
Feuille de présence irrégulière = **10€**
Non organisation du Plateau ou Rassemblement sans motif recevable : 100€

Catégorie de U10F à U13F

- Forfait non avisé (absence de mail officiel au DVOF et club adverse avant vendredi 12h) :
o 1er = **10€**
o 2ème = **15**€
o 3ème = **20€ + Forfait Général 25€ = 45€**
- Le Forfait général est imputé même au forfait avisé.

-NON-UTILISATION DE FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE (hors problèmes technique) **100€**
- Absence non excusée aux réunions = **50€**
- Personne inscrite sur la feuille de match non-licenciée = **120€**
- Joueuse inscrite sur la feuille de match non autorisée (sur classement ou sous classement non autorisé) = **80€**
- Feuille de match irrégulière (manque une information ou une signature) Rappel les éducateurs et arbitres assistants avec n° licence = **10€**
- Non-réception de la feuille de match après deux relances = **52€**

Article 44.2 –

Non envoi de l'original de la feuille de match recto verso ou de sa copie après deux réclamations de la Commission par l'intermédiaire du journal numérique ou de la messagerie officielle : amende fixée dans l'annexe financière du D.V.O.F et match perdu par pénalité au club recevant.

Le club visiteur est invité à communiquer, à la Commission compétente, toute information relative à la rencontre concernée.

En cas de non-réponse de la part des deux clubs, les deux équipes auront match perdu par pénalité.

En cas de récidive au cours de la saison, l'équipe concernée peut être mise hors compétition.

- Match remis (arrêté municipal avec liste des matches concernés) = **50€**

-Annulation de l'engagement après la parution du calendrier = **102€**

- **L'horaire indiqué pour les rassemblements ou pour les matchs est l'HORAIRE DE COUP D'ENVOI, les équipes doivent donc arrivées en amont afin d'être prêts à l'heure indiquée Le Club recevant ne doit pas attendre l'arrivée des retardataires pour débuter les rencontres.**

DÉTECTIONS ET SÉLECTIONS FÉMININES

Toutes informations sur l'organisation de détections et sélections féminines seront traitées en Commission Technique.

INSCRIPTION DES CLUBS

TOUS LES CLUBS S'ÉTANT INSCRIT APRÉS LA DATE BUTOIR DU 12/12/2022 (Sans passer par le google form) doivent envoyer par mail les informations suivantes :

*Référent féminin + mail + téléphone
* Responsable par équipes engagées + mail + téléphone
* Stade, horaire et surfaces des rencontres par catégories

COURRIERS

GARGES FCM
Mail du 03/01/23
Pris note de votre courrier, je vous informe que votre équipe U9F est bien engagée pour le plateau du 07 janvier à ST PRIX.

ENT. BEAUMONT MOURS
Mail du 31/12/22
Pris note de votre courrier, votre équipe est bien engagée en U9F et notée pour le plateau U9F du 07 janvier à ST PRIX. Votre équipe U11F est engagée en critérium en poule C et votre équipe U13F en critérium poule A.

MONTMORENCY FC
Mail du 02/01/2023
Pris note de votre courrier concernant le souhait d'engager une équipe U13F en phase 2, merci de renvoyer les informations qui sont listées ci-dessus, sans ces informations, votre équipe ne sera pas engagée.

JANVIER

PLATEAU U9F

PLATEAU U9F DU 07/01/2023				
CLUB RECEVANT	ADRESSE	DEBUT DES RENCONTRES	CLUBS VISITEURS	NBRE D'EQUIPE
ST PRIX ES				
JASEMIN ROLLIN 06 85 63 80 67	STADE GEORGES GLATIGNY ST PRIX	11H00	FOSSES FU	2
			ST BRICE FC	1
			ST PRIX ES	1
			GARGES FCM	1
			SOISY ANDILLY MARGENCY FC	2
			ARGENTEUIL FC	1
			GONESSE RC	1
			MARLY LA VILLE ES	1
			BELLOY ST MARTIN ASC	1
			ENT BEAUMONT MOURS	1
			ERMONT AS	1
NOMBRE TOTAL D'EQUIPE				13

RASSEMBLEMENT U7F

RASSEMBLEMENT U7F DU 14/01/2023				
CLUB RECEVANT	ADRESSE	DEBUT DES RENCONTRES	CLUBS VISITEURS	NBRE D'EQUIPE
GONESSE RC				
ELFARKI FATIMA 06 27 98 42 53	Stade du Dr Schweitzer, 40 Rue d'Andilly, Soisy sous Montmorency	11H00	FOSSES FU	2
			SOISY ANDILLY MARGENCY FC	2
			GONESSE RC	1
NOMBRE TOTAL D'EQUIPE				5